

Saint-Genis Laval



**MARCHÉ N° 25-14 RELATIF À LA LOCATION
D'UN SAPIN DE NOËL MONUMENTAL ET
L'APPROVISIONNEMENT ANNUEL DE SAPINS
NATURELS**

DÉCISION N° 2025-059

La Maire de Saint-Genis-Laval;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2122-22 et L 2122-23;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°07.2024.095 en date du 4 juillet 2024, donnant délégation au Maire, pour la durée de son mandat, afin qu'il règle les affaires de la Commune, conformément aux dispositions intégrales de l'article L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales;

Considérant le souhait pour la Ville de Saint-Genis-Laval de renouveler les décorations de Noël installées en ville ;

Considérant le brevet d'invention 17 58764 dont dispose la société Abiès Decor pour une structure porteuse pour végétaux d'ornement ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De conclure, avec la Abiès Decor, 2 Ferme de l'Etang, 89116 SEPEAUX, le marché relatif à la location d'une structure formant un sapin monumental d'une hauteur de 10 à 11m, garni de sapins naturels nordmanns. La prestation intègre la livraison de la structure et des plots béton la 1ère année d'exécution et leur enlèvement au terme du présent marché soit la 4ème année.

La prestation intègre également la livraison annuelle pendant 4 ans de 87 sapins Nordmann. Le marché est conclu pour une durée de 4 ans et un montant annuel HT s'élevant à 7 300,00 €.

ARTICLE 2 : Les dépenses seront réglées sur le budget de la Ville.

ARTICLE 3 : La présente décision sera publiée sur le site et inscrite au registre de la commune, et ampliation adressée à madame la préfète du Rhône.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Genis-Laval, le 01/07/2025



La Maire
Marylène MILLET

Date de publication :

Date de transmission au contrôle de légalité :

En cas de contestation, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon 184, rue Duguesclin- 69003 LYON ou sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.